

ÉCHO

de SAINT-LOUIS

des CARMES

de BREST "intra-muros"

Il est de tradition qu'à la Noël, à cette fête qui célèbre la venue du Fils de Dieu dans l'humanité, le Pape, vicaire, tenant lieu, continuateur de ce Fils de Dieu fait homme, adresse un message à ses catholiques et à toute l'humanité.

A la Noël 47, S. S. Pie XII a adressé son Message aux catholiques et aux peuples tout entiers, sans distinction. Le Christ est venu pour tous, le Christ ne fait pas acception de personne; le pape non plus: il s'adresse aux catholiques, il s'adresse aux peuples « hors toute prévention, hors toute préférence envers les uns ou les autres, et hors toute considération d'ordre temporel »; il s'adresse à tous, sous l'angle des principes spirituels et moraux, en lieu et place du Christ, au nom du Christ, au nom de Dieu, seulement, mais bien sous cet angle, mais bien au nom du Christ Sauveur, mais bien au nom de Dieu Créateur, Maître Souverain, Père soucieux du bonheur de tous ses enfants.

Le Message de Noël 47 de S. S. Pie XII est particulièrement grave. Il vaut certes pour tous les temps actuels...

Puissent les catholiques et les peuples eux-mêmes y être attentifs et y conformer leurs pensées et leurs actions!

Puissent les sinistrés, qui ont particulièrement à souffrir des maux actuels, et souhaitent particulièrement les voir diminuer et disparaître, méditer les paroles du Pape, les vivre, et aider les autres, les peuples, le monde, à les vivre!

A leur usage, nous voulons noter dans L'Echo quelques passages de ce Radiomessage papal.

LE FAIT DOULOUREUX

« Une autre année d'après-guerre s'est écoulée, chargée de misères et de souffrances, de désillusions et de privations. Qui-conque a des yeux pour voir et des oreilles pour entendre doit se rendre à l'évidence de ce fait douloureux et humiliant: l'Europe et le monde, jusqu'à la Chine lointaine et martyrisée, sont aujourd'hui plus que jamais loin de la vraie paix, d'une pleine et parfaite guérison de leurs maux, de l'établissement d'un ordre nouveau dans l'harmonie, dans l'équilibre et dans la justice.

I. - Manque de sincérité dans la vie

« La marque que porte au front notre temps, et qui est cause de désagrégation et de décadence, est la tendance toujours plus manifeste à l'insincérité: un manque de véracité, qui n'est pas seulement un expédient occasionnel, un moyen pour se tirer d'embarras dans des moments de difficulté soudaine au-devant des obstacles imprévus. Non. Cette « insincérité apparaît à présent comme érigée en système, élevée à la dignité d'une stratégie dans laquelle le mensonge, les travestissements des paroles et des faits, les tromperies, sont devenus des armes offensives classiques, que certains manœuvrent avec maîtrise, fiers de leur habileté, tant l'oubli de tout sens moral fait

Directives de Paix

à leurs yeux partie intégrante de la technique moderne dans l'art de former l'opinion publique, de la diriger, de la plier au service de leur politique, résolu qu'ils sont à triompher à tout prix dans les luttes d'intérêt et d'opinion, de doctrine et d'hégémonie...

« Comme déjà Hérode, désireux de faire tuer le Nouveau-Né de Bethléem, cacha son dessein sous le masque de la dévotion, et s'appliqua à transformer les Mages au cœur droit en espions inconscients, ainsi maintenant ses modernes imitateurs mettent-ils tout en œuvre pour cacher aux populations leurs vrais desseins et en faire les instruments ignorants de leurs projets...

« L'inévitable conséquence d'un tel état de choses est la scission de l'humanité en groupes puissants et opposés, dont la loi suprême de vie et d'action est une méfiance fondamentale et invincible, qui est en même temps le tragique paradoxe et la malédiction de notre temps.

« Pour sortir de ces impasses dans lesquelles le culte de « l'insincérité » a conduit le monde, un seul passage est possible: le retour à l'esprit et à la pratique d'une vérité toute droite.

« Personne aujourd'hui, à quelque camp ou parti qu'il appartienne, s'il entend faire valoir dans la balance du destin des peuples, pour le présent ou pour l'avenir, le poids de ses convictions et de ses actes, n'a le droit de masquer son jeu, de vouloir paraître ce qu'il n'est pas, de recourir à la stratégie du mensonge, de la contrainte, de la menace, pour restreindre chez les citoyens honnêtes de tous les pays, l'exercice de leur juste liberté et de leurs droits civils...

II. - L'effort de fraternité à entreprendre pour gagner la paix

« Ceux qui voulaient absolument gagner la guerre étaient prêts à tous les sacrifices, même celui de la vie. Qui veut sincèrement gagner la paix doit être prêt à des sacrifices non moins généreux, car rien ne coûte tant à une humanité blessée, irritée que de renoncer aux représailles et aux rancunes implacables.

PAS DE VENGEANCE

« Les injustices et les cruautés commises par ceux qui ont déchaîné la seconde guerre mondiale ont soulevé des flots d'indignation justifiée, mais en même temps elles ont malheureusement fait mûrir les germes d'une inclination instinctive à la vengeance...

« Les hommes d'après-guerre auraient pu facilement opposer à cette décadence leur propre supériorité morale... Il faut bien reconnaître que l'histoire de l'humanité durant les jours, les semaines et les mois qui ont suivi la fin de la guerre, est loin d'être en tous points glorieuse...

MAIS UNE BELLE AMPLEUR DE VUE

« Les justes châtiments infligés aux grands coupables auraient pu inspirer à la plume de Dante des scènes d'enfer; mais le grand poète aurait reculé devant les représailles exercées contre des innocents...

« Honneur à ceux qui, dans toutes les nations, ne reculent devant aucune privation, ni fatigue, pour hâter l'obtention d'un si noble résultat (large ampleur de vue, politique sage et avisée, solution tolérable pour tous)...

III. - La foi et l'union nécessaires pour sauver le monde

FOI EN DIEU

« Quand la foi en Dieu, Père de tous les hommes, commence à disparaître, l'esprit de fraternité, lui aussi, perd sa base morale et sa force de cohésion. Et quand le sens d'une communauté voulue de Dieu et qui inclut des droits et des devoirs réciproques, réglés par des lois déterminées, commence à périr, à leur place se glissent une hypersensibilité malade pour ce qui divise, une inclination instinctive à l'affirmation exagérée de ses propres droits, vrais ou supposés, une négligence souvent inconsciente, mais non pour autant moins pernicieuse, des nécessités vitales d'autrui.

« La voie est alors ouverte à la lutte contre tous, lutte qui ne connaît que le droit du plus fort...

« Ah! si tous les honnêtes gens s'unissaient, combien la victoire de la fraternité humaine serait proche, et par là-même la guérison du monde! Ils forment déjà une partie considérable de l'opinion publique et donnent déjà la preuve d'un sens vraiment humain et d'une sagesse même politique...

Cependant « sur le Noël d'aujourd'hui s'accumule un sombre nuage. Tandis que l'aspiration anxieuse des peuples vers la paix devient toujours plus intense, on remarque chez leurs gouvernants une incapacité non moins grande de la satisfaire par des moyens purement humains...

CONCLUSION

« Aux assemblées des hommes d'Etat, nous disons: Un autre Esprit invisible préside en Seigneur Souverain. A son regard de Dieu tout-puissant rien n'échappe. Et il tient dans ses mains les pensées et les cœurs pour les incliner selon son bon plaisir et à l'heure de son choix, ce Dieu dont les desseins insondables sont tous dictés par son amour paternel. Mais pour les réaliser, il veut se servir de votre coopération. Aux jours de luttes, votre place est au premier rang, au front du combat. Les timides

La Lune, notre voisine

Que ce soit par une douce et tiède soirée de printemps ou par un soir d'hiver pur et glacé, le lever de la lune est toujours impressionnant parce que toujours empreint d'une certaine majesté et accompagné d'un certain mystère. Je suis donc sûr que ce spectacle a souvent retenu votre attention et je crois qu'en cette occasion Phébé vous a donné l'impression de nous être voisine. Voisine? vous récriez-vous peut-être en faisant remarquer que 384.000 kilomètres nous séparent tout de même de notre satellite. Au siècle de l'aviation, cette distance n'a rien qui puisse effaroucher; plus d'un aviateur peut se flatter d'avoir réalisé de plus longs parcours. De plus, cette distance peut être considérée comme médiocre comparée, par exemple, à celle qui nous sépare de Vénus: 41 millions de kilomètres; de Mars, 56 millions de kilomètres et encore plus de Phébus, le centre de notre système solaire qui flamboie à quelques 149 millions de kilomètres de notre globe. En tous cas, le terme de voisin n'est pas exagéré appliqué à un astre dont les détails sont connus à 50 mètres près grâce aux lunettes modernes.

La lune qui se lève a certainement été pour vous l'occasion d'une autre observation: elle vous a paru énorme. Ici je vous arrête: c'est une illusion d'optique, un pain à cacheter tenu à bout de bras suffit à la cacher. Admettons, direz-vous, mais elle est toutefois beaucoup plus large qu'aux autres points de sa course. Au risque de vous contrarier, je me permets de vous dire qu'il n'en est rien. Placez le sommet d'un compas contre votre œil et mesurez la largeur de l'astre en enserrant ses bords entre les deux branches de l'instrument. Ce diamètre apparent, un demi degré environ, est le même, que la blonde Séléné se traîne à l'horizon ou qu'elle se pavane au méridien. Remarquons que le diamètre de la lune — par l'effet de quel caprice de la Nature ou de quel dessein de la Providence? — est le même que celui du Soleil, ce qui nous procure quelquefois, trop rarement, hélas! le spectacle hallucinant d'une éclipse totale, le disque de la lune couvrant alors exactement celui de l'astre du jour.

Les éclipses totales de soleil sont rares pour une même région — une fois par siècle en moyenne — et cependant, pensez-vous, à chaque lunaison, tous les 29 jours et demi, Phébé devient invisible, précisément parce qu'elle s'intercale entre le soleil et nous. C'est exact, mais cependant elle ne passe pas devant le soleil parce qu'elle ne coupe pas alors rigoureusement la ligne droite reliant la terre au soleil. Son orbite ne coïncide pas avec l'écliptique.

A l'époque de la nouvelle lune, celle-ci se

et les embusqués sont bien près de devenir des déserteurs et des traîtres.

« Déserteur et traître serait quiconque voudrait prêter sa collaboration matérielle, ses services, ses ressources, son aide, son vote à des partis et à des pouvoirs qui nient Dieu, qui substituent la force au droit, la menace et la terreur à la liberté, qui font du mensonge, de l'opposition, du soulèvement des masses, autant d'armes de leur politique, qui rendent impossible la paix intérieure et extérieure... »

Le Pape demande à tous « de prier et de travailler pour obtenir de Dieu que l'année 1948 soit pour l'Europe blessée, pour les peuples déchirés par les discordes, l'année de la renaissance et de la paix... » et il donne sa bénédiction à tous, spécialement à ceux qui SOUFFRENT...

lève et se couche en même temps que le soleil, mais comme elle retarde chaque jour de 50 minutes sur le mouvement diurne, elle ne tarde pas à se coucher un peu plus tard que le soleil qui commence à éclairer la partie du disque tourné vers nous, lequel nous apparaît alors sous l'aspect d'un mince croissant de faucille. Diane s'écartant de plus en plus du soleil, le croissant s'élargit et bientôt la moitié du disque lunaire est éclairé: c'est le premier quartier. La lune retardant chaque jour son lever, le demi-cercle s'élargit. Le moment vient où notre satellite attend la disparition du soleil pour apparaître: la lune est alors dans son plein et elle se retrouve encore à peu près en ligne droite avec le soleil et nous, à peu près seulement, sans quoi, la terre interceptant la lumière du soleil, nous jouirions d'une éclipse totale de lune. Cette dernière retardant toujours son lever, ne se montre plus que dans la seconde partie de la nuit et bientôt qu'au petit jour, de nouveau sous la forme d'un croissant dont les cornes sont tournées en sens inverse de celui du début de la lune. Je viens de vous livrer le secret des phases. Puisque vous voilà avertis, vous ne manquerez pas, à l'occasion, de remarquer la liberté que prennent certains dessinateurs quand ils placent dans le ciel de leurs compositions des croissants couchés sur le dos ou dont les cornes fantaisistes regardent, par exemple, le couchant

La Colombine de la vieille chanson qui réclamait à son ami Pierrot une plume pour écrire au clair de lune devait être douée d'une acuité de vision exceptionnelle, car la lumière dispensée par l'astre des nuits dans son plein ne correspond guère qu'à l'éclaircissement d'une bougie placée à deux mètres: elle est environ 400.000 fois plus faible que la lumière du jour. Quelle est la couleur de cette lumière? Les artistes du pinceau inclinent, en général, pour la clarté bleuâtre. Quand aux maîtres du verbe, leur avis est partagé. Albert Samain nous parle quelque part d'un « croissant d'or fin qui monte dans l'azur ». Ailleurs, il s'adresse à la lune de cuivre. Elvire, par le truchement de Lamartine, invoque « l'astre au front d'argent qui blanchit les rivages », et Musset, dans sa fameuse ballade, reconnaît à Phébé un front d'albâtre. En cette matière, les artistes, ces visionnaires, sont de pauvres informateurs. La clarté lunaire, en réalité, est jaune pâle, et c'est avec raison que d'autres rêveurs plus avisés, désignent la vagabonde des nuits par le vocable de Phébé la blonde, de Séléné la blonde ou de Diane la blonde.

Beaucoup se complaisent à démêler dans les jeux d'ombre et de lumière de la pleine lune le rappel des traits du visage humain. Les humoristes nous la présentent tantôt regardant avec malice vers nos dupes, tantôt souriant ironiquement au spectacle de nos mesquines querelles ou se lamentant sur notre misérable condition humaine. Peut-être que, dans votre jeune âge, vous avez entendu parler d'une méchante sorcière condamnée à porter sans fin dans la lune un lourd fagot qui l'écrase. Maintenant que la science a fait des progrès, tout le monde sait que les taches de la lune ne sont autre que l'ombre projetée par le rempart des cirques et des pics qui hérissent sa surface et celle produite par les importantes dénivellations qui semblent marquer l'emplacement de mers et d'océans disparus, aujourd'hui desséchés. Ce nom de mers, héritage du XVIII^e siècle, leur a d'ailleurs été pieusement conservé et les astronomes vous parlent encore gravement de la Mer des Songes, de l'Océan des Tempêtes, du Golfe de la Rosée, du Lac de la Mort ou des Marais de la Putréfaction. Les cirques

et les pics, plus heureux, ont hérité du nom des savants qui se sont spécialement intéressés à eux. A l'heure actuelle, l'hémisphère visible de notre voisine a été fouillé jusque dans ses moindres recoins et l'Observatoire de Paris a pu éditer un atlas de 71 planches à l'échelle de 2 et 3 mètres provenant de l'agrandissement de plus de 6.000 clichés photographiques.

J'ai dit l'hémisphère visible. En effet, depuis qu'il y a des hommes sur la terre, la lune s'obstine à leur présenter toujours le même visage. Cependant, comme son axe est incliné d'environ 83° sur son orbite, il se produit de légers déplacements soit en latitude, soit en longitude, appelés libérations, de sorte qu'à certains moments nous pouvons entrevoir une portion supplémentaire des pôles ou des côtes. Mais c'est tout, l'autre hémisphère restera vraisemblablement toujours invisible.

De ce que la lune ne nous présente qu'un seul côté de son globe, vous en concluez peut-être, qu'elle ne tourne pas sur elle-même comme la terre. Si, mais elle n'accomplit qu'un seul tour. Pour vous en convaincre, faites vous-même le tour complet d'un table sans quitter des yeux un objet placé en son milieu.

N'avez-vous jamais remarqué, dans le couchant, la douce clarté qui, débordant du croissant, dessine le restant de la lune? Cette lueur, la lumière cendrée, est le reflet de la terre sur la lune. Elle a jadis aidé à la découverte de l'Australie. Je vous laisse le soin de deviner comment.

La lune est 49 fois plus petite que la terre. La ronde inlassable qu'elle mène autour de nous ne décrit pas un cercle, de sorte que son éloignement varie de 353.680 à 421.690 kilomètres.

Je m'arrête, bien que le sujet soit loin d'être épuisé. Mais j'aurai atteint mon but si j'ai pu éveiller votre curiosité et faire lever votre regard vers la voûte céleste. « Les cieux racontent la gloire de Dieu » a dit, avec raison, le Psalmiste qui en savait cependant moins que nous à ce sujet, et la mécanique céleste ne tue pas la poésie. Il y aura toujours des cœurs sensibles pour soupirer au clair de lune et le savant, quelque avancé qu'il soit dans la pénétration des secrets de la Nature, sera toujours sensible — à moins que son cœur ne soit mort et alors, malheur à nous! — aux reflets nacrés de Diane sur les chênes fantomatiques d'un vieux chemin, ou sur les toits couverts de neige et, plus encore, au mystère charmant que sa douce clarté éveillera aux recoins secrets de sa chambre de veille.

VAL-ANDRYS.

Parrain et Marraine

Le code de droit canonique interdit au père, à la mère et au conjoint du baptisé d'être en même temps son parrain ou sa marraine.

Le père, la mère et le conjoint ont déjà chargé d'âme de par le sacrement de mariage. Mais, à ce titre, leur mission n'est pas d'ordre purement spirituel. C'est tout le contrat de mariage qui est élevé à la dignité de sacrement; et saint Paul insiste sur les préoccupations d'ordre matériel qui assaillent les personnes mariées.

C'est pourquoi l'Eglise a voulu qu'il y ait auprès d'elles un responsable parfaitement dégagé de ces soucis et uniquement occupé des intérêts spirituels de son filleul. De ce fait, il échappe au danger de sacrifier l'âme aux biens du corps. Il lui appartient également de veiller à ce que l'éducation

de son filleul ne soit pas compromise par une certaine préférence accordée aux autres enfants. Enfin, au cas où un grave malentendu, une incompréhension mutuelle se manifesterait entre l'enfant et ses parents, le parrain serait tout indiqué pour ramener la paix dans les âmes.

Ces interventions pourront paraître délicates, et elles le seront, en effet, si les parents n'ont pas compris qu'en donnant un parrain à leur enfant, ils se sont donné à eux-mêmes un collaborateur. Normalement il n'appartient pas à l'auxiliaire de s'imposer, mais le principal éducateur doit solliciter son intervention chaque fois qu'il y a de l'intérêt de l'enfant.

Bon gré, mal gré, la plupart des parents ne peuvent pas prétendre assurer seuls l'éducation de leur enfant. Il leur faudra le mettre à l'école, en apprentissage, le confier à une société sportive ou à quelque groupement de jeunesse. Ils se souviendront alors que le parrain, en qualité de principal collaborateur, a le droit de donner son avis sur ceux qui lui seront adjoints. C'est saint Thomas qui attire notre attention sur ce point, quand il se demande pourquoi l'Eglise n'autorise qu'un seul parrain, alors que s'ils étaient plus nombreux, ils aideraient plus efficacement les parents. Il répond qu'effectivement plusieurs éducateurs rendent plus de services qu'un seul, mais il remarque qu'il en faut un principal pour éviter l'anarchie. On trouvera peut-être que tout cela complique singulièrement l'existence. Mais ne l'avons-nous pas trop simplifiée en négligeant certains rouages, ou malencontreusement compliquée en substituant nos propres palliatifs aux sages mesures que l'Eglise avait prises? Il faut ce qu'il faut, dit la sagesse populaire.

Nous n'avons envisagé jusqu'ici le rôle du parrain que dans les familles dont les parents sont chrétiens, et nous avons trouvé que, même là, ce rôle est délicat. Il l'est encore plus quand l'enfant vit et grandit dans un milieu indifférent ou hostile à la religion.

La plupart du temps le parrain sera bien impuissant à contrebalancer l'influence des parents. Et pourtant, il lui faudra compter avec eux. Alors, que faire?

Les méthodes actuelles de l'Action Catholique lui ouvrent des horizons en lui enseignant qu'il est presque vain de vouloir christianiser une âme dans un milieu délétère. Il n'y a guère d'autre solution que d'entreprendre la conversion du milieu lui-même. Dans ce cas, le parrain sera plus qu'un éducateur ordinaire, un convertisseur. Une instruction religieuse plus poussée, une vie chrétienne plus intense seront donc nécessaires.

Cette exigence n'est-elle pas en contradiction avec le Code qui veut que le parrain soit choisi par le père? Il est probable que celui-ci, peu soucieux de religion, ne tiendra aucun compte des qualités surnaturelles de l'homme qu'il donnera comme parrain à son enfant. Et s'il le prend, selon l'usage, dans sa parenté ou ses relations, il est à craindre qu'ils ne soient tous deux de même niveau. Dès lors, l'enfant a-t-il quelque chance d'être élevé chrétiennement?

Problème angoissant, auquel aucun chrétien ne peut demeurer indifférent. Que pouvons-nous faire pour aider à sa solution?

D'abord, prendre conscience de la charge que nous assumons en devenant parrain. Si cette charge est scrupuleusement remplie dans les milieux les plus favorables au christianisme, l'exemple ne peut manquer d'être contagieux.

Et lorsqu'un chrétien vraiment éclairé se verra offrir le titre de parrain dans une famille indifférente ou hostile à la religion, il saura quelle est l'étendue de ses respon-

Quand donc reconstruira-t-on l'église St-Louis?

La question est posée bien souvent. Elle nous arrive de loin, des paroissiens toujours repliés et dont l'impatience est grande de revenir; elle nous arrive de près, des paroissiens qui ont réussi à se loger comme ils peuvent dans les habitations mises hors d'eau (pas toujours) de l'Annexion, dans les cités-baraques tout alentour. Elle témoigne d'une hâte certaine de voir enfin quelque chose surgir de terre, et d'un non moins certain attachement de la foule des paroissiens de Saint-Louis à la reconstruction de leur vieille église comme de leurs foyers et de leurs magasins et de leurs ateliers.

A cet attachement, l'on ne peut que souscrire; à cette hâte on peut moins facilement se rendre. Il suffit de regarder l'immense glacis que constitue l'intérieur de la ville, ponctué çà et là encore il est vrai par des bâtisses, mais dont il ne reste que les murs, d'ordinaire tout pantelants, et que l'on devine voués eux aussi aux pics des démolisseurs... Il suffit de regarder cette colossale tranchée qu'est devenue la rue Louis-Pasteur, de se pencher — prudemment — du haut de l'amas du terrassement déjà effectué, pour en scruter la profondeur, et pour sentir sous ses pas le fendillement du jeune sol...

Il y a bien ce mur gigantesque qui s'apprête à fermer définitivement la rue Louis-Pasteur devant la porte Tourville, et à permettre l'accès de plain-pied du boulevard Thiers à la rue de la Voûte et au plateau Kéravel... Il y a bien ces égouts énormes qui s'achèvent, s'accordent, se raccordent, et invitent déjà au sourire la superstructure... Il y a bien, en cette superstructure, les avenues, les rues anciennes et nouvelles qui se dessinent, se tracent, se durcissent à grand renfort des pierres de taille des vieilles maisons que les concasseurs et les bétonnières impitoyables réduisent à un nouveau mode de servir...

Mais l'heure n'est pas encore des édifices qui s'incrusteront au vieux sol jusqu'au roc, encore moins des édifices qui montent, barrent l'horizon et s'interposent entre les yeux et l'astre du jour.

La reconstruction pourtant n'est pas oubliée. L'opération préliminaire à cette reconstruction, le remembrement, bat son plein. Certains nouveaux îlots, dit-on, sont à point; certaines propriétés ont fait l'objet d'une décision d'attribution provisionnelle; des plans se déploient; des finances sont assurées ou espérées... l'on peut s'attendre incessamment à une animation certaine des quartiers de l'intra-muros auxquels la dernière commission départementale a donné priorité.

Au rythme de cette reconstruction, au rythme de la montée des habitations et

sabilités et il agira en conséquence. Pour que l'indulgence maternelle de l'Eglise, qui accorde si facilement le baptême, ne tourne pas au détriment de certaines âmes en diminuant le respect dû au sacrement, il faut que le parrain s'emploie de tout son zèle à faire tenir les engagements pris au nom de son filleul.

L'Eglise aurait pu supprimer la difficulté en laissant au ministre du baptême, ou au curé, le choix du parrain puisqu'il s'agit d'une fonction spirituelle à exercer en son nom. Elle ne l'a pas voulu. Elle a posé en principe que certaines responsabilités reviennent aux laïcs. S'il en résulte une diminution de vitalité dans la communauté chrétienne, les laïcs qui en sont les victimes tout autant que le clergé devront d'abord s'en prendre à eux-mêmes.

J. G.

du retour de la première population, l'église Saint-Louis, la nouvelle église Saint-Louis, la nouvelle cité paroissiale, tranche par tranche tout au moins, s'élèvera elle aussi, à l'emplacement de la vieille église, à l'emplacement prévu pour elle sur le plan d'urbanisme de Brest. L'on a confiance, d'une confiance qui s'appuie sur l'inébranlable fidélité et sur la ferme volonté des paroissiens dispersés mais n'oubliant pas.

A nos réfugiés

1°) Renouvellement des cartes de sinistrés

L'Office départemental des A. C. et V. G. doit, en conformité avec les instructions ministérielles, procéder au remplacement des cartes actuellement aux mains des sinistrés par des cartes d'un nouveau modèle qui seront seules valables à compter du 1^{er} mars 1948.

Les sinistrés devront remettre leurs cartes actuelles :

Aux bureaux de l'Office départemental, à Quimper et Brest (baraque Porte Foy), pour les sinistrés habitant ces villes; par la voie postale, pour les personnes réfugiées ou résidant dans d'autres départements; dans les mairies des autres communes du Finistère, pour les personnes domiciliées dans ces communes.

Le dépôt des cartes donnera lieu à la délivrance d'un reçu.

L'échange des cartes ne devant s'effectuer qu'après contrôle des dossiers déposés aux services de la Reconstruction, les sinistrés auront à indiquer le numéro de dépôt de leur dossier à la Reconstruction.

2°) Avis aux sinistrés du 28 juillet

La loi du 31 décembre 1947 a rendu applicable la législation sur les dommages de guerre aux victimes de l'explosion du 28 juillet.

Pour sauvegarder leurs droits, les intéressés — quelle que soit la nature de leurs pertes : mobilière, immobilière, commerciale, industrielle, etc... — doivent formuler une déclaration de sinistre (sommaire, papier libre), avant le 31 janvier, sauf motif valable, au M.R.U., place de la Fraternité, Brest.

En sont dispensés les sinistrés qui ont déjà déposé au M.R.U. une déclaration ou une demande d'autorisation de réparer — dont ils ont dû recevoir un accusé de réception.

3°) Les réfugiés, les Brestois revenus n'acceptent pas qu'ils soient « ceux à qui on ne pense jamais ».

A preuve, le souci de l'assemblée générale annuelle de l'Association des Sinistrés Brestois, de se déclarer, dans son ordre du jour du 17 janvier, solidaire des réfugiés dans leurs revendications portant sur :

a) Le bénéfice de l'indemnité d'éloignement pour tous ceux qui par suite de l'insuffisance de logements ne peuvent rejoindre leur localité d'origine;

b) L'indemnité de réinstallation pour tous les réfugiés au moment du départ de la localité d'accueil pour leur résidence définitive;

c) Le remboursement aux familles des frais de transport des corps des réfugiés décédés dans leur lieu de refuge;

d) Le transport gratuit des réfugiés et de leur mobilier du domicile de la localité de refuge au domicile du lieu de la résidence définitive...

A preuve, le souci des autorités parle-

mentaires, municipales, des administrations, comme de toutes les associations de sinistrés, d'obtenir et d'édifier d'urgence des logements de plus en plus nombreux qui puissent accueillir les réfugiés.

A preuve le souci de tous de constituer et de faire aboutir les groupements d'emprunt qui puissent aider au financement des reconstructions.

Maîtrise paroissiale

(Fin)

La maîtrise a un résultat appréciable, puisqu'elle chante, aussi bien que possible et intégralement, tous les offices paroissiaux. Certes, avant de lui faire franchir un nouveau pas, il faudra consolider le résultat acquis; le parcours total du cycle liturgique ne sera pas de trop; il faudra aussi que le directeur ait pu se former ou de deux adjoints capables de le suppléer ou de le remplacer s'il quitte la paroisse; il ne faudrait pas que le départ du chef entraîne l'effondrement et le retour au néant. Il faudra enfin, et c'est ici qu'apparaît le point délicat, que la maîtrise ait évolué dans son essence même; de la réunion de personnes apprenant à chanter qu'elle était, elle devra devenir un groupe d'Action Catholique assurant, au nom de la paroisse, la prière publique chantée. Voilà le but à atteindre; et ce but en vaut bien un autre. L'Action Catholique peut s'étendre à tous les domaines; chacun y doit développer les talents que le Maître lui a confiés. Sans être obligés pour cela de rentrer au cloître, pourquoi nos chantres et nos chanteuses ne dirigeraient-ils pas leur « action catholique » vers la louange divine? Et ne lisons-nous pas dans l'Evangile de l'Assomption: « Optimam partem elegit sibi Maria », Marie a choisi la meilleure part.

Mais alors, comment cette action catholique va-t-elle se manifester dans le cadre paroissial? Par des actes évidemment, et dont le premier sera une assistance plus fréquente à la messe. Il n'entre pas dans nos intentions de faire ici un cours d'instruction religieuse, mais qu'il nous soit permis de rappeler que l'acte essentiel de la journée du chrétien est l'assistance et, par suite, la participation au Saint-Sacrifice (quand son devoir d'état le lui permet, naturellement). Cette participation sera encore plus effective à la grand-messe; certes, nous n'osons pas en demander le chant quotidien, mais au moins faudrait-il que là où il y a possibilité, les jours de grande fête soient célébrés autrement que par des lettres majuscules sur un Ordo.

Il serait infiniment souhaitable que les messes des fêtes de première et de deuxième classe soient chantées en semaine — messe matinale de communion avancée d'un quart d'heure s'il le faut. De même pourrait être célébrée la messe solennelle du Sacré-Cœur le premier vendredi du mois, celle des principales vigiles et des Quatre-Temps, et aussi, pourquoi pas? chacune des messes stationales du Carême. On l'a dit justement: « L'acte essentiel du Carême n'est ni le sermon, ni le Chemin de Croix, ni le jeûne, ni l'offrande, mais bien la Messe stationale. »

Cette dévotion à la Sainte-Messe étant acquise, notre maîtrise la complètera par une affection toute particulière pour l'office divin. Elle sera assidue aux Vêpres des dimanches et fêtes; elle s'efforcera d'obtenir le chant des Complies à toutes les cérémonies du soir. Les Complies sont, comme chacun le sait, la prière du soir officielle de l'Eglise. Pourquoi ne pas loyalement tenter de les introduire dans les habitudes paroissiales? Ce ne sont pourtant pas les occasions qui manquent: mois de Marie,

mois du Rosaire, Carême, premiers vendredis... Et si cet office, pourtant si beau, disparaît...

Enfin, selon la même formule, et dans l'esprit même du catéchisme qui prescrit de consacrer le dimanche au service de Dieu, nous demanderions les volontaires nécessaires, et il y en aurait, pour assurer le chant des Petites Heures. Il suffit d'avoir assisté à ces offices dans les cathédrales ou les monastères pour être persuadé de l'attraction qu'ils exercent sur les âmes pieuses.

Ainsi notre maîtrise aura pleinement rempli sa mission; elle sera, dans la paroisse, non pas une société musicale, mais un véritable petit chapitre, qui assurera, sans aucune idée d'obligation — ce sera peut-être son véritable mérite — la solennité des offices. En aucun cas, et nous tenons à le souligner, la maîtrise ne devra constituer un groupe à part et fermé, mais au contraire une réunion de bons paroissiens entièrement soumis aux directives de leur pasteur et toujours à sa disposition.

Cette étude est terminée; certains en estimeront peut-être les conclusions exagérées ou utopistes. Nous avons surtout voulu montrer l'idéal vers lequel doit tendre une maîtrise, et le rayonnement qu'elle peut exercer dans une paroisse, par l'Action Catholique. Si l'on ne peut partout atteindre un tel résultat, il faut partout faire quelque chose. Comme nous l'avons dit au début de ces articles, la préparation de l'office vaut bien celle d'une distribution de pain.

« Domine, dilexi decorem domus tuae, et locum habitationis gloriae tuae. »

Dakar, le 10 octobre 1947. G. B.

N.-B. — Cet article final sur la maîtrise paroissiale et les articles précédents de notre brillant correspondant de Dakar ne peuvent que rendre plus sensible à l'annonce parue dans la dernière Semaine Religieuse de Quimper ainsi conçue :

« Journées grégoriennes diocésaines

Ainsi qu'il a été annoncé, les Journées grégoriennes vont reprendre cette année au diocèse de Quimper.

Il y en aura deux :

L'une à Morlaix (Saint-Mathieu), le jeudi 15 avril, sous la présidence du Révérend Père Abbé de Kerbénéat;

L'autre à Quimper (Saint-Corentin) sous la présidence de Son Exc. Mgr Fauvel, le jeudi 22 avril.

Encourager les fidèles à prendre une part active au chant des offices, leur apprendre à chanter avec art et goût, afin que de ce chant naisse l'édification des âmes : tel est le but des Journées grégoriennes.

Comme le fait remarquer Son Em. le Cardinal Suhard : « Ce n'est pas un résultat humain que nous cherchons là. C'est le succès d'un véritable apostolat. Le succès du chant d'église, c'est le succès de la prière en sa forme la plus parfaite. »

Les Anciens du Patro St-Louis

« Les anciens du Patronage Saint-Louis restent fidèles, nous dit leur président M. Kessler. Ils auront leur assemblée annuelle à la date traditionnelle, après Pâques. »

C'est une nouvelle et une assurance qui réjouissent. Que tous les « Anciens » se le disent !

« L'ECHO », abonnement, 100 francs.

C. C. Rennes 930-82. M. l'abbé Le Gall, R., prêtre, 11, rue de l'Harteloire, Brest (Finistère).

HORAIRE DES OFFICES

Chapelle, 11, rue de l'Harteloire

Dimanche: Messes à 7 h. 30 et 9 h. 30.

Vêpres et Bénédiction à 17 heures.

Semaine: messe à 7 h. 30.

La remise de son fanion au Commando du « Richelieu » Alain de Penfentenyo

C'est le vice-amiral de Penfentenyo, actuellement en retraite, qui a remis, le 17 janvier dernier, son fanion au Commando du « Richelieu » qui porte le nom de son fils, l'enseigne de vaisseau Alain de Penfentenyo.

« Officier volontaire pour des missions périlleuses, mortellement blessé le 12 février 1946, par des armes automatiques soutenues de mortiers, aux environs du village de Thun-Quan, alors qu'il remontait le Dong-Hai.

« Après une énergique riposte de ses moyens de feu et quoique perdant beaucoup de sang, souffrant visiblement, a continué à assurer la manœuvre de ses L. C. V. P., qu'il a ramenés au poste de Tan-Uyen. A fait preuve d'un cran remarquable. Figure noble et magnifique incarnant les qualités de l'officier français. »

Telle est la belle citation du jeune officier mort au champ d'honneur. Elle fut lue, après la remise du fanion, au commando assemblé. Cette soixantaine de marins d'élite, spécialement entraînés aux opérations à terre, peuvent être fiers de celui dont ils portent le nom et qui leur est proposé en modèle.

Les nombreux amis que l'enseigne Alain de Penfentenyo avait dans l'intra-muros ne peuvent que se réjouir eux aussi et applaudir.

DÉMOGRAPHIE

Les naissances à Brest l'ont emporté très nettement sur les décès.

1.284 petits Brestois sont entrés dans la vie.

576 Brestois sont décédés, auxquels il faut ajouter 37 enfants morts-nés.

Le nombre des mariages a été de 325.

Nouvelles reçues des nôtres

NAISSANCES.

— Alain, premier enfant de M. et Mme Georges Kermorgant, Lanvéoc-Poulmic (Finistère).

— Le capitaine et Mme Pierre Saluden ont la joie de faire part de la naissance et du baptême de leur fils Hervé, Landerneau, 5 et 8 janvier 1948.

Vives félicitations.

DECES.

— L'amirale Négadelle, décédée à Paris le 2 janvier, obsèques à Saint-Michel et inhumation au cimetière de Brest le 9 janvier.

— Mme Maxence, décédée le 9 janvier, obsèques à Saint-Martin et inhumation au cimetière de Brest le 12 janvier.

A la chapelle de l'Harteloire, où le dimanche précédent encore elle s'approchait de la Sainte Table, le souvenir de Mme Maxence reste et restera bien vivant.

— Le dimanche 18 janvier, à Saint-Michel, messe à la mémoire des morts de « Défense de la France », particulièrement de Pierre Bernard, dit « Robin »; Alice Coudol, dite « Viollette »; colonel Fonferrier, Yves Hily, chanoine Kerbrat, Georges Lacroix, Gaston Viaron, que nous nous permettons de noter parmi tous, pour les avoir plus particulièrement rencontrés dans l'intra-muros, dans la Résistance, à Pontaniou...

Pour tous ces défunts, De Profundis; et pour leurs parents, l'assurance de nos condoléances respectueuses et émuës.

Le gérant: R. LE GALL

Imp. Commerciale du « Télégramme », 25, rue Jean-Macé, Brest